

Image not found or type unknown



Fonctionnaire suspendu peut-il travailler ?

Par **ok1982**, le **05/11/2012 à 17:49**

Bonjour,rnFonctionnaire de police suspendu avec traitement car mise en examen, peut-il travailler dans le privé ?

Par **citoyenalpha**, le **07/11/2012 à 14:05**

Bonjourrrrrrrnon vous n'êtes pas autorisé à travailler dans le secteur privé sans autorisation préalable.rnrnRestant à votre disposition.